



Institut Dominicain d'Etudes Orientales

Coordonnées :

Tél. : 00 (202) 482 5509

Fax : 00 (202) 682 0682

E-mail : info@ideo-cairo.org

Web : www.ideo-cairo.org

Les Amis de l'IDEO

Les Amis de l'IDEO

Cette association a été fondée à Paris en décembre 1992, selon la loi française dite « de 1901 », par seize personnalités, dont le Père Anawati qui avait été élu à l'unanimité président d'honneur. Elle a été reconnue d'utilité publique au *Journal officiel* du 4 juillet 1998. Son siège est au couvent des Dominicains, 20 rue des Tanneries, 75013 Paris, son bureau est constitué de sept membres, universitaires, religieux ou diplomates, qui ont tous un lien personnel avec tel ou tel membre de l'IDEO. Son premier président avait été M. François de Laboulaye, Ambassadeur de France (décédé en août 1996), son président actuel est M. Jacques Andréani, également Ambassadeur de France.

En 2005, l'association compte plus de 250 membres et son budget (grâce aux entrées par les cotisations, les dons et les subventions) a été de 200.000 Euros, ce qui lui a permis de verser plus de 180.000 Euros à l'IDEO, afin de couvrir, d'une part, l'intégralité des frais d'impression du MIDEO 24 et, d'autre part, de participer de manière importante au financement de trois secteurs : la construction de la nouvelle bibliothèque, l'achat de livres et l'équipement informatique.

Le but de la création de cette association avait été double :

Tout d'abord, il fallait trouver une base juridique claire pour l'IDEO car, malgré le travail effectué et jusqu'à la création de l'association, nous n'étions reconnus nulle part officiellement comme Institut, or cet aspect juridique avait de implications financières. Sur place, au Caire, nous sommes simplement considérés comme un « couvent » et il serait administrativement beaucoup trop difficile de changer ce statut. Une association de droit français nous a paru être la solution la plus souple pour que l'existence de notre Institut obtienne une reconnaissance juridique *de facto*. Par ailleurs, étant donné nos problèmes récurrents de financement, cette base juridique nous permet d'avoir plus facilement accès à des sources de subventions, que ce soit de la part d'organismes privés de mécénat ou bien d'organisations publiques, l'association servant ainsi d'intermédiaire indispensable, avec une comptabilité rigoureuse et légalement vérifiée.

Depuis sa création, en plus d'un soutien moral particulièrement riche, l'association a permis à l'IDEO de beaucoup mieux fonctionner matériellement. Tout d'abord, sur ses fonds propres et sur les dons privés, elle a contribué au financement de la construction de la nouvelle bibliothèque, achevée en 2002 ; elle participe régulièrement au financement du budget annuel de fonctionnement de l'Institut, en particulier pour les frais d'achats de livres de la bibliothèque ; enfin, elle sert de relais pour une subvention

annuelle du Ministère français des Affaires étrangères, attribuée explicitement pour le financement de la revue *MIDEO*.

Une mission française interministérielle avait été mise en place il y a une dizaine d'années pour faire une évaluation de l'ensemble des instituts de recherche en liens plus ou moins étroits avec la France autour de la Méditerranée. Elle était dirigée par M. Louis Fougère, sénateur, décédé depuis. La conclusion de son rapport soulignait que, dans le cas d'un institut comme l'IDEO, il faudrait trois à quatre fois plus d'hommes et six à sept fois plus d'argent pour que puisse être accompli le même travail dans le cadre officiel d'un institut français à l'étranger !